

Réservé au secrétariat :

Dossier reçu le : ___/___/___

Entretien CE

Entretien DA

LA

R

L'ÉLÈVE

Garçon Fille

Coller une photo
d'identité
récente

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Date de naissance : ___/___/___ Ville : _____ CP : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Etablissement actuel : _____ CP : _____

Avez-vous des enfants à Paul Claudel-d'Hulst ? non Si oui Combien ? |___|___|

Noms, prénoms, classes des frères et sœurs déjà scolarisés à Paul Claudel-d'Hulst :

_____ Classe : _____
_____ Classe : _____
_____ Classe : _____

SA FORMATION

La seconde générale et technologique est appelée **classe de détermination**.

C'est à l'issue de celle-ci que l'orientation en **cycle terminal général ou technologique** est décidée.

La seconde se caractérise par des enseignements de tronc commun, auxquels peuvent s'ajouter des options parmi les propositions suivantes à Paul Claudel d'Hulst : Arts plastiques, musique, LVC (Italien, Russe), LCA* latin, LCA grec.

(*LCA : Langue et Culture de l'Antiquité)

L'élève entrant en seconde doit effectuer plusieurs choix.

Langues vivantes 1 (LVA) et langues vivantes 2 (LVB) :

- Allemand LVA – Anglais LVB
 Anglais LVA – Allemand LVB
 Anglais LVA – Espagnol LVB
 Section européenne allemand. A l'Allemand, on peut choisir d'ajouter la section européenne allemand (1h d'Histoire-Géographie en Allemand et préparation de certifications), dans l'objectif de passer le Baccalauréat mention section européenne.

Soutien en Français Langue Seconde (FRLSE) pour les élèves non Francophones : Oui Non

Options facultatives :

- En Seconde à Paul Claudel d'Hulst, il est possible de choisir **une option parmi les options facultatives ci-dessous et/ou une option LCA LATIN ou LCA GREC**.
➤ Le suivi de deux options est sous réserve des compatibilités horaires d'emploi du temps et du nombre de places disponibles.

Options facultatives

Catégorie Artistique :

- Arts plastiques
 Musique

Catégorie LVC :

- Italien LVC
 Russe LVC

Langues et Culture de l'Antiquité (LCA)

- Latin
 Grec ancien

En cycle terminal, Paul Claudel-d'Hulst propose 9 enseignements de spécialités :

- ✓ Histoire-géo – Géopolitique - Sciences Politiques
- ✓ Langue - Littérature étrangère (anglais)
- ✓ Humanités – Littérature – Philosophie
- ✓ Arts plastiques
- ✓ Mathématiques
- ✓ Physique Chimie
- ✓ Sciences de la vie et de la terre
- ✓ Numérique et Sciences Informatiques
- ✓ Sciences économiques et sociales

Des options facultatives peuvent être également choisies en cycle terminal par les propositions suivantes :

- ✓ Arts plastiques, musique, LVC (Italien, Russe), LCA latin, LCA grec (+ en Terminale seulement : mathématiques complémentaires, mathématiques expertes, Droit et Grand Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC)).

COORDONNÉES DE LA FAMILLE

Père Prénom et NOM : _____

Adresse : _____ CP VILLE : _____

Téléphone : Domicile : _____ Portable : _____

Mail personnel : _____

Profession : _____ Entreprise : _____

Téléphone bureau : _____ Mail : _____

Occupe un emploi au chômage retraité autre: _____

Mère Prénom et NOM : _____

Adresse (si différente) : _____ CP VILLE : _____

Téléphone : Domicile : _____ Portable : _____

Mail personnel : _____

Profession : _____ Entreprise : _____

Téléphone bureau : _____ Mail : _____

Occupe un emploi au chômage retraité autre : _____

SITUATION MATRIMONIALE :

Mariés Divorcés Séparés Veuf (ve) Concubins Célibataire

En cas de séparation Résidence principale de l'élève chez son père chez sa mère

Type de responsabilité Responsable légal : père mère

Autorité parentale conjointe : oui non

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Si autres enfants : nombre de frères : _____ nombre de sœurs : _____

L'élève est-il (elle) boursier (e) ? oui non

PAI (projet d'accueil individualisé) oui non

PAP (projet d'accueil personnalisé) oui non

PPS (projet personnalisé de scolarisation) oui non

Remarque(s) particulière(s) concernant l'enfant :

Autres dossiers d'inscription déposés : oui non

PROCEDURE D'EXAMEN DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque dossier de candidature fera l'objet d'une lecture attentive à laquelle une réponse sera donnée :

- Le dossier de candidature a retenu notre attention, une proposition d'entretien est faite avec le Chef d'établissement, ou son adjoint, en présence des deux parents et de l'enfant.
- Le dossier de candidature retient notre attention cependant un avis de mise en attente du dossier est décidé dans l'attente du bulletin du 1^{er} trimestre ou faute de places disponibles.
- Le dossier de candidature n'est pas retenu, un refus d'inscription est prononcé.

En cas d'acceptation, l'inscription est subordonnée à :

- un versement d'arrhes de 280 euros (à valoir sur les frais de scolarité du 1^{er} trimestre, non remboursables, y compris en cas de désistement) dans les 15 jours à compter de l'entretien ;
- l'envoi des 3 bulletins trimestriels de l'année en cours et l'avis de passage en classe supérieure.

Toute inscription au lycée Paul Claudel-d'Hulst implique que l'élève et ses parents approuvent le projet d'établissement de Paul Claudel-d'Hulst dans toutes ses composantes : éducative, pédagogique et spirituelle.

Nous approuvons le projet d'établissement de Paul Claudel-d'Hulst dont nous avons pris connaissance et nous nous engageons à en respecter le Caractère Propre

Nous acceptons le règlement intérieur de l'établissement

Date et signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé »,
En cas d'autorité parentale conjointe la signature des deux parents est obligatoire.

ARTICLE 32 - LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies ci-dessus sont obligatoires pour l'inscription à Paul Claudel-d'Hulst. Elles font l'objet d'un traitement informatique par l'assistante de direction et sont conservées dans les archives de l'établissement dès lors où l'inscription est définitive. Le cas échéant le présent dossier de candidature est détruit. Les informations demandées ci-dessus ont un caractère obligatoire. La photo d'identité est conservée par l'établissement ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers. Vous pouvez obtenir la communication, rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant au chef d'établissement.

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION (les dossiers incomplets ne seront pas examinés)

- ✓ **Une lettre de motivation des parents adressée à Mme Laurence de Nanteuil, Chef d'établissement (précisions à offrir concernant la personnalité de l'enfant, ses centres d'intérêt, son contexte familial et les motivations qui président au choix de Paul Claudel-d'Hulst) ;**
- ✓ **Une lettre de motivation de l'élève ;**
- ✓ **Le formulaire de demande d'inscription rempli avec soin ;**
- ✓ Une photo d'identité à coller sur la première page du formulaire d'inscription ;
- ✓ Photocopie du livret de famille (parents, futur élève, frères et sœurs) ;
- ✓ En cas de jugement de divorce, l'extrait faisant état de la garde de l'enfant ;
- ✓ Les bulletins trimestriels des deux dernières années scolaires (5° et 4°) ;
- ✓ Les bulletins de l'année en cours 2021-2022 **dès obtention de ceux-ci par l'établissement actuel de l'élève ;**
- ✓ 1 enveloppe timbrée non libellée ;
- ✓ Un chèque de 50 euros à l'ordre de l'OGEC Paul Claudel-d'Hulst pour les frais administratifs de constitution du dossier, **cette somme reste acquise à l'établissement.**
- ✓ Un élève venant d'un établissement hors-contrat d'association avec l'état doit passer obligatoirement l'examen du rectorat (vers le mois de mai) et nous communique les résultats. Il sera impossible d'accepter un élève n'ayant pas réussi cet examen. Ces documents sont administrativement nécessaires à l'inscription d'un élève dans un établissement sous-contrat d'association.

La présente demande d'inscription en classe de 2^{nde} est à adresser à :

**Laurence de Nanteuil
Chef d'établissement
Service Inscriptions
21 rue de Varenne
75007 Paris**

inscription@paulclaudel-hulst.fr